



COMMUNIQUE DE PRESSE du 16 mars 2020 L'AVENIR EN COMMUN.E Le report des élections s'impose .

**Les conditions d'un exercice normal de la
démocratie lors de ce premier tour n'étaient
pas réunies !**

Le premier tour des élections municipales à Tarbes a livré son verdict et un constat s'impose : l'abstention a atteint un niveau inconnu pour une élection municipale dans notre ville: 63 %.

Ce niveau d'abstention sans précédent se retrouve à l'échelle du pays.

Cela était prévisible au regard de la situation sanitaire du pays et souligne l'irresponsabilité de la décision d'Emmanuel Macron de maintenir le premier tour de ces élections municipales.

Des médecins et spécialistes avaient pourtant alerté le Président de la République sur la nécessité impérieuse de reporter ce premier tour.

L'Avenir en commun.e avait demandé audience au Préfet samedi 14 mars au soir afin d'alerter sur le sujet et faire part de notre position officielle sur la tenue de ce premier tour avant l'ouverture des bureaux de vote.

Le Préfet s'est refusé à nous accorder l'audience demandée, estimant que la situation de crise vécue ne lui permettait pas de recevoir les représentants d'une liste, alors que c'est justement la conclusion inverse qui aurait dû en être tirée.

Aujourd'hui, une seule décision s'impose : le report sine die des élections municipales.

Cela suppose que l'ensemble du processus électoral (1^{er} et second tour) soit remis à une date ultérieure, le code électoral précisant en la matière que le délai entre deux tours ne peut excéder une semaine (*Article L56 du code électoral : En cas de deuxième tour de scrutin, il y est procédé le dimanche suivant le premier tour*).

L'urgence politique est aujourd'hui à la mobilisation de toutes et tous pour affronter une crise sanitaire inédite depuis la guerre.

L'urgence, face à la crise économique sans précédent qui s'annonce, est à la prise de décisions fortes permettant de préserver socialement la population.

Cela suppose que le gouvernement Macron-Philippe abandonne sa vision néolibérale de la société et fasse prévaloir le bien commun et les besoins sociaux de la population.

Pour l'Avenir en commun.e

José Navarro